communauté d´agglomération
www.beaunecoteetsud.com

AVIS D'INFORMATION

Conformément aux dispositions des articles L 1411-13 et L 1411-14 du Code Général des Collectivités territoriales, les Sociétés VEOLIA Eau et KEOLIS ont transmis à
la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud,
les rapports annuels du délégataire pour l'exercice 2025 :

- des services de l'eau potable, de l'assainissement,
- des transports publics, urbains et à la demande

Ces rapports sont mis à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération
(14 rue Philippe Trinquet – BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex)
.
Ils sont également consultables sur le site internet
www.beaunecoteetsud.com

Pour tout renseignement :

Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud
03 80 24 56 74